



SERVICES SPÉCIALISÉ pour une Vie Autonome à Domicile -
SESVAD -

Villeurbanne le 7 novembre 2009

OBJET : CREATION D'UNE GARDE ITINERANTE DE NUIT par le SESVAD/APF

Madame, Monsieur,

Le dispositif SESVAD (SERVICES SPÉCIALISÉS pour une Vie Autonome à Domicile) géré par l'APF, plateforme de missions pour adultes en situation de handicap moteur vivant ou souhaitant vivre à domicile, s'étend avec la création au 1 décembre 2009 d'une Garde Itinérante de Nuit.

Le dispositif proposait déjà une palette de réponses ajustables et graduées, avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale¹ - le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés² - l'Habitat Service et ses logements transitionnels.

Aussi cette Garde Itinérante de Nuit s'inscrit bien dans la continuité des activités qui font le cœur de métier du SESVAD depuis sa création en 2005, à savoir créer, mettre en place et gérer des services d'accompagnement et de soins à domicile pour des personnes en situation de handicap moteur.

Les objectifs de la Garde Itinérante de Nuit, **en faveur des personnes en situation de handicap moteur et/ou cérébro lésées vivant à domicile sur LYON et dépendantes de soins** sont de permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions, tout en respectant les rythmes de vie des personnes et en apportant une aide à la famille ou l'entourage proche s'il existe.

¹ SAVS

² SAMSAH

SESVAD du Rhône

73 bis & ter rue Francis de Pressensé - 69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 43 04 77 - Fax : 04 72 43 08 36

Email : sesvad@apf69.asso.fr - Site : <http://sesvad.free.fr>

On peut distinguer trois registres d'intervention de la Garde Itinérante de Nuit de 20H30 à 6H30 :

1. **Les interventions programmées** qui peuvent être régulières ou exceptionnelles ;
2. **Les interventions non programmées** suite à un événement imprévisible, déclenchées par un appel direct de la personne, de son réseau ou de la téléassistance ;
3. **La présence** car le seul fait de savoir qu'en cas de besoin un service peut intervenir apporte à la personne isolée un sentiment de sécurité et peut jouer un rôle déterminant dans son maintien à domicile.

Ces interventions sont effectuées par du personnel qualifié, des aides-soignants.

La garde de nuit répond à des besoins :

- **D'aide aux actes essentiels de la vie** (aide au lever dans le cadre de la continence, au coucher, aide à l'hygiène corporelle, aide à la prise de médicaments, aide à la prise d'une collation, accompagnement aux toilettes, change suite à une crise énurétique, hydratation, besoin de retournements, prévention d'escarres, incontinence anale...);
- **De sécurisation** (vérification du bien-être de la personne, présence rassurante) ;
- **En urgence** (intervention suite à une chute, un besoin de change).

Ainsi la garde sera :

- **Ponctuelle** (absence des enfants, besoin de répit de la famille..),
- **Temporaire** (relais dans le cadre d'un retour à domicile après une hospitalisation),
- **Régulière** (sécuriser, prévenir, réaliser un change, confort de vie..).

D'ores et déjà, je vous propose de nous orienter pour un premier accueil les personnes susceptibles d'être intéressées par cette offre, résidant à LYON, en sachant qu'il faudra qu'elles sollicitent une prescription médicale auprès de leur médecin traitant.

Je reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant cette prestation expérimentale dans notre département et en espérant poursuivre notre collaboration, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Anne ENSELME
Directrice SESVAD

SESVAD du Rhône

73 bis & ter rue Francis de Pressensé - 69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 72 43 04 77 - Fax : 04 72 43 08 36
Email : sesvad@apf69.asso.fr - Site : <http://sesvad.free.fr>